

Assemblée Générale de l'Association Mudita du lundi 23 mars 2026

Salle Espace pour Soi, Rue Traversière 3, Lausanne



PROCÈS VERBAL

Présents : Catherine Campiche, Laurence Mc Kenzie, Jalal Rahmani, Jacques Troyon, Isabelle Ecklin, Carla Lopes, Laura Stringaro, Alain Birchmeier, Valérie Rossier, Geneviève Lambert, Catherine Sauer, Tisārā (en visio-conférence), Adriana Orellana, Anne Michel, Claire Chevalley, Marjolaine Obrist, Christèle Pugin et Alphonse Thalmann, soit 18 personnes au total.

Excusés : Massimo Sandri (à l'étranger), Stéphane Genoud (formation professionnelle), Gilda Bouchat, Anne-Claude et Fernand Liardet-Veuthey, Françoise Pasche, Catherine Mathez, Gloria Alfaro, Juliane Torrent, Vera Moser, Angelika Teuscher, Odyssa et Jean Courbat, Danielle Rosset, Myriam Dupasquier, Christiane Litzistorf, Sarah Corthay, Pierre Cambrosio (malade), Monika Bovay et Henri Pilloud.

Début de la soirée selon l'ordre du jour : 19h30

Citation d'Ajahn Chah choisie et lue par Marjolaine : « La gratitude est le fondement de la bonté. Sans elle, nous sommes, comme des récipients percés : peu importe la quantité de bénédictions que nous recevons, nous ne serons jamais remplis. Appréciez ce que vous avez, car même le souffle que vous prenez en ce moment est un cadeau. »

1. Mot de bienvenue

La Présidente, Christèle, souhaite la bienvenue aux participant(e)s et exprime sa gratitude et celle du Comité pour leur présence ainsi que leur soutien. Ces remerciements s'adressent également aux personnes excusées ainsi qu'à l'ensemble des membres de la Sangha.

En guise d'introduction, elle lit la [Charte de la Maison Mudita](#).

Claire Chevalley anime cette AG.

2. Adoption du PV 2025

Le PV 2025 est accepté à l'unanimité ([Lien](#)).

3. Rapport d'activités de l'année 2025

Retraites :

Adriana commente les activités en lien avec les retraites à Abländschen. Deux nouvelles retraites ont été proposées en 2025, celle de Sophie Boyer et un week-end de Dialogue Conscient. Au total, la Maison Mudita a été utilisée 99 jours et 19 retraites s'y sont déroulées. Elles ont enregistré 475 participant(e)s contre 368 en 2024, soit une augmentation de 107 unités ou 29%. Cette croissance s'explique principalement par un plus grand nombre de personnes inscrites aux différentes retraites; le taux de fréquentation moyen par retraite a été de 25 participant(e)s en 2025 contre 20 en 2024. Sur les 343 personnes au total, 81 ont participé à une retraite et 262 à plusieurs d'entre-elles.

15 journées de méditation ou de Dialogue Conscient étaient planifiées pour l'année 2025. Deux ont dû être annulées, faute d'un nombre suffisant de participants. Avec un total de 121 participant(e)s, soit 103 personnes, les chiffres demeurent stables par rapport à 2024.

En 2025, tout comme en 2026, des soirées de méditation hebdomadaires ont été, respectivement sont proposées à Lausanne (2 séances), Bulle, Neuchâtel, Vevey (le lundi avec Marjolaine et le mardi une heure en silence, contact Isabelle Ecklin, tél. 079 661 74 28), Fribourg (groupe auto-géré) et à Château d'Oex (le matin à 06h45). Cf. [Informations détaillées](#).

Maison Mudita :

Claire indique que l'année 2025 n'a pas enregistré de travaux et de dépenses extraordinaires comme en 2024 (fenêtre dans la cage d'escalier + moustiquaires) ou en 2023 (cuisinière électrique). Sur l'initiative de Geneviève et sa rétribution, une géobiologue a examiné et « nettoyé » la Maison. Divers projets sont en cours de réalisation (cf. point 9.). Les journées de tâches printanières et automnales ont permis d'entretenir la Maison (notamment travaux de peinture : tablettes de fenêtres, couture, nettoyage, jardin et aménagements extérieurs etc.). Le Comité adresse un très chaleureux MERCI aux personnes qui ont investi de leur temps libre pour prendre soin, embellir et rendre confortable la Maison Mudita.

Les journées 2026 auront lieu les samedi 13 juin et 26 septembre. Une invitation sera adressée en temps voulu.

Autres informations

Claire remercie vivement Christèle et Massimo pour avoir rassemblé les documents nécessaires et rédigé le courrier de demande de reconnaissance d'utilité publique par les autorités fiscales. En date du 2 septembre 2025, une décision positive a été rendue moyennant quelques adaptations des statuts de l'Association. Cette dernière ne sera plus soumise à l'impôt et les donateurs pourront tenir compte de leurs versements dans leur déclaration fiscale. L'Association émettra automatiquement un justificatif pour tout montant supérieur à CHF 100.-. A la demande du donateur, une attestation sera adressée pour tout montant inférieur. La déduction fiscale ne s'applique pas au paiement de la cotisation annuelle, ni aux Danas.

Claire adresse également des remerciements particuliers à Adriana qui a piloté la création du nouveau site internet avec l'aide d'Anne et de la société Studio Tilt snc (Alexandre Martignier). Les travaux de relecture ont été chronophages pour Christèle, Marjolaine et Tisārā.

4. Comptes et bilans

Alphonse commente le bouclage 2025. L'augmentation du nombre de participants aux retraites et l'absence de dépenses ou d'investissements extraordinaires commentés ci-dessus expliquent les bons résultats de l'exercice 2025 puisque ce dernier enregistre un bénéfice net de CHF 11'885.10, après la comptabilisation d'une provision pour entretien et rénovation de la Maison Mudita de CHF 15'000.-. En comparaison, les exercices 2024 et 2023 avaient bouclé avec un bénéfice de CHF 360.91, respectivement CHF 2'393.45, sans versement à la provision précitée.

L'augmentation de la somme du bilan (CHF 707'293.06) par rapport à l'année précédente (CHF 675'882.58) s'explique par l'accroissement des liquidités en lien avec les explications données ci-dessus. L'hypothèque est de CHF 319'500.-, avec un amortissement annuel de CHF 6'000.-. Les fonds propres de l'Association s'élèvent à CHF 308'261.82.

La question de Valérie Rossier concernant l'accroissement des frais du bois de chauffage (+ 1'911.-) s'explique notamment par la livraison de bois supplémentaire en remplacement de bois encore trop humide pour être brûlé. Celui-ci est stocké à l'extérieur. Il y a également une légère augmentation du prix du stère de bois.

La diminution des frais d'électricité (question de Catherine Campiche) s'explique selon Geneviève principalement par l'installation de la nouvelle cuisinière beaucoup moins gourmande en énergie ainsi que par une légère diminution des prix.

En réponse à la question d'Alain Birchmeier, Alphonse indique que, lors de sa dernière séance, le Comité a déjà procédé aux premières réflexions concernant l'amortissement de l'hypothèque car une décision devra être prise lors de son renouvellement en juillet 2026.

Le Comité adresse ses sincères remerciements à l'Association Sainte-Camille et à son unité BMP (Bureautique Multimédia des Préalpes) qui gère la comptabilité de Mudita.

5. Rapport des vérificateurs

Tout comme les années précédentes, Massimo Sandri et Stéphane Genoud ont procédé à la vérification des comptes 2025. Ils relèvent la bonne santé financière de l'Association.

En leur absence, la Présidente lit leur rapport confirmant la conformité des comptes et leur proposition de donner décharge à BMP ainsi qu'au Comité. Un grand merci à eux pour leur travail.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par les membres présents et décharge est donnée à BMP ainsi qu'au Comité.

6. Membres

L'Association compte à ce jour 185 membres dont 16 nouveaux membres : Anne-Laure Ferrante, Philipp Trueb, Oliya Yusupova, Fanny El-Aghar, Isabelle Nappes, Mongodi Silvia, Noélie Perrinjajaquet, Carla Dos Santos Lopez, Laurance Willemin Béguelin, Edmundo Timm, Sylvain Robin, Juliane Torrent, Irène et Stéphane Collaud Gremaud, Bernard Spielmann, Myriam Saurugger-Strohmeier, Paez & Coelho Guerreiro Yasmin et Danny.

Le Comité souhaite la bienvenue aux nouvelles et nouveaux membres et les remercie chaleureusement pour leur futur soutien.

Le Comité a décidé de supprimer 30 adresses : deux démissions, quatre pour perte de contact (adresses postale et mail invalides) et 24 suite à l'absence de paiement de la cotisation annuelle pendant trois ans ou plus.

7. Election du Comité et Mandataires

Comité

Claire présente les six membres du Comité. Les fonctions et tâches demeurent inchangées par rapport à celles explicitées lors de la dernière AG et résumées dans le [PV de l'AG 2025](#).

Le Comité est réélu à l'unanimité par les membres présents.

Mandataires

Claire commente également brièvement les tâches des principaux mandataires :

BMP : tenue de la comptabilité, trésorerie, paiement des factures, bouclage annuel, envoi postal de la convocation à l'AG et du rappel pour le paiement des cotisations, envoi de la liste des paiements effectués sur le CCP avant chaque retraite à Nicolas, Adriana ou Christèle.

Tisārā : responsable de la gestion du site internet, des envois d'informations aux yogis (newsletter et rappel des événements à venir), corédaction des flyers avec Anne, recherche des traducteurs, enseigne.

Geneviève, cuisinière et responsable de la Maison Mudita (stock de nourriture et produits d'entretien) ; responsable bibliothèque (envoie les rappels pour les livres empruntés à Mudita).

Daniel et Sonia : entretien et réparation de la Maison ainsi que du jardin et de l'extérieur.

Simon : restaurant Zitbödéli à Abländschen, intendance (bois, gazon, déneigement, feu etc.).

Jean-Michel : mène certains projets (évaluation des installations du chauffage).

Massimo : vérificateur des comptes, responsable de remplir la déclaration d'impôts et personne de contact pour les questions fiscales ou comptables.

Stéphane : vérificateur des comptes.

8. Mise à jour et acceptation des statuts de l'Association

Alphonse commente les propositions de modification des statuts en lien, pour la plupart, avec la décision de reconnaissance d'utilité publique par les autorités fiscales fribourgeoises. L'assemblée approuve les statuts modifiés.

9. Association en 2026

Retraites :

Anne commente le programme 2026 qui, dans l'ensemble, est assez semblable à celui de 2025.

La retraite avec Banthe Bodhidharma aura lieu fin juin, les retraites individuelles avec Tisārā sont fixées du 1er au 23 juillet. Ajahn Khemasiri viendra les 10 (soirée) et 11 octobre (journée à Lausanne) alors que Sophie Boyer animera le week-end du 15 au 18 octobre. Le week-end Nature et Méditation avec Christèle Pugin et Sarah Corthay aura lieu du 28 au 30 août.

Comme en 2025, le programme prévoit au moins une journée de méditation ou de Dialogue Conscient par mois.

Pour ce qui est des soirées de méditation : cf. point 3.).

Maison Mudita :

Anne rappelle qu'une fête sera organisée le **samedi 22 août**, à Abländschen, pour marquer le 20^{ème} anniversaire de la création de l'Association et le 10^{ème} de celui de l'acquisition de la Maison Mudita. Des informations plus détaillées suivront en temps voulu.

Elle informe également sur le projet de l'installation d'une roulotte, propriété d'Anne, près de l'étendage dont le but est de pouvoir y séjourner en dehors des périodes de retraite sans utiliser les infrastructures de la Maison Mudita, mais également de pouvoir assister à l'une ou l'autre retraite d'autres enseignants sans avoir à placer son chien auprès de tiers. Dans un 1^{er} temps, il n'y aura pas de raccordements fixes (eau, électricité). La roulotte sera équipée de toilette sèche

et d'un réservoir d'eau de 80 litres et d'un chauffage électrique. L'utilisation pendant les retraites et la location à des tiers est prévue mais est encore en cours de réflexion.

Marjolaine indique que la chaudière nécessite un remplacement de certaines pierres réfractaires et que les deux chambres extérieures seront équipées d'un parquet, en principe en mai.

Une étude relative au bilan énergétique (CECB : certificat énergétique cantonal des bâtiments) est en cours. Des conseils relatifs aux mesures de rénovation et d'isolation ainsi que des propositions de priorisation des mesures potentielles seront formulées.

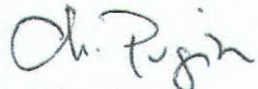

10. Divers

Catherine Sauer soulève la question d'intégrer les cendres dans le compost. Geneviève indique qu'elle ne voit pas de problème mais qu'il est prévu qu'elle prenne les bidons de cendre chez elle car d'autres personnes ont précédemment évoqué le point de vue de Catherine.

Jalal Rahmani demande s'il serait possible d'organiser, dans les environs du chalet, des marches méditatives plus longues lors de certaines retraites. Tisārā va y réfléchir pour la retraite individuelle d'été. Christèle contactera également Massimo.

Jalal fait part de son expérience positive de participation à une Sangha online organisée par le Village des Pruniers. Il invite le Comité à réfléchir à une solution analogue.

Fin la partie officielle à 21h20.

 Christèle Pugin Présidente	 Alphonse Thalmann membre du Comité
--	---